

N.°  
N.° 2 Du vingt trois février an 1816.

ACTE de Mariage de Guy meheust  
âgé de vingt cinq ans, né à pléneuf département  
de pléneuf le vingt trois du mois de février mille  
sept cent quatre vingt onze profession de laboureur  
demeurant à pléneuf département de pléneuf  
fils majeur de mathurin et de mathurine Cortholais

Ses père et mère  
Et de Louise mathurine Renaud âgée de vingt deux  
ans, née à la Malhoure département de pléneuf  
le huitième du mois de février de l'an trois  
profession de menage  
demeurant à la Malhoure département de pléneuf  
fille majeure de Jeanne et de Louis Renaud

Les publications ordonnées par l'article 73 de la loi ont été faites à  
la Malhoure et à pléneuf le dimanche vingt trois et quatre  
février sans opposition  
Remise a été faite à l'Officier de l'état civil:  
1.° Des actes constatant la naissance des futurs époux:  
2.° Du certificat d'affiche délivré par le maire de pléneuf  
signé le maire

Lecture a été donnée aux parties contractantes, par l'Officier de l'état  
civil, des pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du titre V du

Code civil, contenant l'énumération des droits et des devoirs respectifs des  
époux.

Les contractants ont déclaré se prendre, S AVOIR: Guy Pierre  
meheust agé de vingt cinq ans pour son épouse  
Louise mathurine Renaud et Louise mathurine  
Renaud agée de vingt deux ans pour son époux Guy Pierre meheust

En présence de Alexis Chegrier  
âgé de cinquante ans, profession de laboureur  
demeurant à la Malhoure département de pléneuf  
qui a déclaré être cousin de l'époux  
De Jacques Legac  
âgé de trente ans, profession de ménestrel  
demeurant à la Malhoure département de pléneuf  
qui a déclaré être cousin de l'époux

De Mathurin Mahé  
âgé de vingt quatre ans, profession de laboureur  
demeurant à la Malhoure département de pléneuf  
qui a déclaré être cousin de l'époux  
Et de Louise Chegrier  
âgé de trente deux ans, profession de domestique  
demeurant à la Malhoure département de pléneuf  
qui a déclaré être voisin de l'époux

Après quoi, moi Charles Lejeune maire et  
Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdits époux  
sont unis en Mariage. Et ont, après lecture donnée du présent à haute  
voix, signé avec moi.

Alexis Chegrier Jacques Legac  
Lejeune  
Maire



Informations liées à l'image.  
Cote : 5MIEC807  
Lieu : Malhoure (La)  
Période : 1816 - 1845

Commentaire.  
Mariage de Guy Pierre MEHEUST et Louise Mathurine RENAUD le 23 février 1816 à La Malhoure.  
AD 22, La Malhoure M 1816-1845, vue 3/141.